

EMC, leçon 2.**Comment favoriser la cohésion nationale ?**

La cohésion nationale est le sentiment de l'ensemble de la population d'appartenir à une même nation. Comment favoriser cette cohésion nationale dans la France d'Aujourd'hui ?

Les journées mémorielles rassemblent différentes personnes autour de monuments (Arc de triomphe, monuments aux morts) pour célébrer les armistices. Elles rendent hommage aux « morts pour la France », célèbres ou anonymes, civils ou militaires. C'est le cas du 08 mai qui marque la fin de la deuxième guerre mondiale et du 11 novembre qui marque la fin de la première guerre mondiale. Le 10 mai célèbre l'abolition de l'esclavage en France en 1848. A travers ces journées, on célèbre les valeurs républicaines : la défense de la liberté, le combat pour l'égalité, la Fraternité entre tous. Les journées mémorielles servent à transmettre ce que les Anciens (combattants ou civils) ont connu pendant la guerre. Les jeunes (écoliers, collégiens, lycéens) sont invités à participer à ces journées.

Durant ces journées, on se rassemble autour de symboles républicains. Ces derniers sont aussi utilisés pour les cérémonies dans les mairies, les défilés ou encore les événements sportifs. Ainsi, ces symboles qui représentent la France, tels que le drapeau ou l'hymne national permettent aux citoyens de s'identifier en tant que Français. Au début des matchs de rugby, le drapeau est présent (sur le terrain et dans les tribunes) et la Marseillaise est entonnée. Lors des JO, le drapeau et l'hymne sont présents lors de la remise des médailles. De plus, Le coq peut être présent sur les tenues des sportifs. Quant au 14 juillet, « fête de la Nation » les feux d'artifice et les fêtes populaires permettent à tous de se retrouver autour des valeurs de la République.

Enfin, l'Education nationale permet de renforcer la cohésion nationale à travers des programmes communs à l'ensemble du territoire. En effet, les futurs citoyens reçoivent le même socle de connaissances, ce qui assure une culture commune et la transmission des valeurs et principes républicains. Parmi ces

principes, l'indivisibilité est en partie assurée par une langue commune depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts signée en 1539 par François Premier.